



BENOR

CERTIFICAT BENOR n°

20/34/395



délivré sur base des dispositions du Règlement d'Application pour la certification BENOR des ciments TRA 600 à la société

Portland Zementwerk Wittekind Hugo Miebach Söhne KG
Postfach 11 06
D-59592 Erwitte

pour le ciment avec la désignation suivante

CEM II/B-S 52,5 N CE BENOR

fabriqué dans son unité de production

Erwitte
Hüchtchenweg 1
D-59597 Erwitte
n° BENOR 34

en conformité avec les
prescriptions techniques PTV 603 et les normes belges applicables de la série NBN B 12

Par la délivrance de ce certificat, BE-CERT déclare que, sur base d'un contrôle externe régulier de l'autocontrôle industriel et au moyen d'essais de contrôle dans un laboratoire externe, une confiance suffisante peut être accordée aux mesures prises par le titulaire du certificat pour garantir la conformité avec les prescriptions techniques et les normes belges applicables de la série NBN B 12.

L'aptitude spécifique à l'emploi du ciment déclarée par le producteur est :

Classe(s) d'exposition:

Alle klassen / Toute classe

Classe(s) d'environnement - Béton non armé:

Alle klassen / Toute classe

Classe(s) d'environnement - Béton armé et précontraint:

Alle klassen / Toute classe

Valeur maximale de la teneur en Na_2O -équivalent déclarée:

Non déclaré / Niet verklaard

La fiche technique BENOR avec la description précise des caractéristiques du ciment est disponible auprès du producteur.

Sur base de l'attribution et du maintien du certificat, BE-CERT octroie au titulaire du certificat le droit d'utiliser la marque BENOR. La preuve de la livraison d'un produit sous la marque BENOR est fournie par une identification appropriée sur le bon de livraison et, le cas échéant, sur l'emballage.

L'utilisation de la marque BENOR ne dispense en aucun cas le titulaire du certificat de ses responsabilités relatives au produit livré.

Le certificat est valable jusqu'au 31/01/2021. La validité de ce certificat peut être vérifiée sur le site internet <https://extranet.be-cert.be>.

Délivré à Bruxelles, le 21/01/2020

ir. C. Ladang
Directeur

La marque BENOR est une marque collective déposée, propriété du Bureau de Normalisation (NBN). La certification BENOR est un système volontaire élaboré sur base d'un consensus entre parties intéressées.

asbl BE-CERT vzw - Av. Ed. Van Nieuwenhuyselaan, 6 - Bruxelles B-1160 Brussel - T: +32 (0)2 234 6760- certificement@be-cert.be - www.be-cert.be
TVA/BTW: BE 0537.294.282 - RPM Bruxelles / RPR Brussel - CBC: BE13 7320 3136 8639 - BIC: CREGBEBB

Downloaded on 03/02/2020 17:16:30